Disposer d'une carte multiservices

Une **carte multiservices** vous est remise par le service des Ressources Humaines suite à la signature de votre contrat.

Véritable pièce d'identité professionnelle, elle vous permet :

- d'accéder aux bâtiments et locaux sécurisés pour lesquels vous avez des droits d'accès.
- de régler vos repas dans les restaurants universitaires et cafétérias CROUS grâce au paiement IZLY.
- d'emprunter des documents dans les Bibliothèques Universitaires du réseau BRISE.
- de justifier de votre identité pour des évènements organisés pour les personnels de l'UJM.

Révision #4
Créé 2026-07-20 12:15:41 UTC par cellem
Mis à jour 2026-10-16 13:05:18 UTC par cellem